

REPUBLIQUE FRANCAISE

21440071500048

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Mairie de Haute-Goulaine

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE VERTOU

SERVICE PUBLIC LOCAL
Mairie de Haute-Goulaine

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Assainissement de Haute-Goulaine

ANNEE 2016

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 365 667,83	G 579 111,27	G-A 213 443,44
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 185 187,32	H 330 005,88	H-B 144 818,56
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 236 178,06 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 136 849,76 (si déficit)	J (si excédent)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 687 704,91	Q= G+H+I+J 1 145 295,21	=Q-P 457 590,30
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 47 086,11	L 7 847,69	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 47 086,11	= K+L 7 847,69	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 365 667,83	= G+I+K 815 289,33	449 621,50
	Section d'investissement	= B+D+F 369 123,19	= H+J+L 337 853,57	-31 269,62
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 734 791,02	= G+H+I+J+K+L 1 153 142,90	418 351,88

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 47 086,11	L 7 847,69
23	Immobilisations en cours	47 086,11	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	7 847,69

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	195 600,00	24 295,80	223,44	0,00	171 080,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	214 830,00	176 968,52	16 165,88	0,00	21 695,60
Total des dépenses de gestion courante		410 430,00	201 264,32	16 389,32	0,00	192 776,36
66	Charges financières	35 600,00	30 601,93	4 178,03	0,00	822,04
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	33 078,06				
Total des dépenses réelles d'exploitation		480 108,06	232 366,25	20 565,35	0,00	227 176,46
023	Virement à la section d'investissement (4)	178 070,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	113 000,00	112 736,23			263,77
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		291 070,00	112 736,23			178 333,77
TOTAL		771 178,06	345 102,48	20 565,35	0,00	405 510,23
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	488 000,00	368 389,69	164 214,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		488 000,00	368 389,69	164 214,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		488 000,00	368 389,69	164 214,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	47 000,00	46 507,58			492,42
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		47 000,00	46 507,58			492,42
TOTAL		535 000,00	414 897,27	164 214,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		236 178,06				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	172 502,34	5 010,54	47 086,11	120 405,69
Total des dépenses d'équipement		182 502,34	5 010,54	47 086,11	130 405,69
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 000,00	97 523,54		476,46
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 100,00			
Total des dépenses financières		115 100,00	97 523,54	0,00	17 576,46
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		297 602,34	102 534,08	47 086,11	147 982,15
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	47 000,00	46 507,58		492,42
041	Opérations patrimoniales (2)	37 000,00	36 145,66		854,34
Total des dépenses d'ordre d'investissement		84 000,00	82 653,24		1 346,76
TOTAL		381 602,34	185 187,32	47 086,11	149 328,91
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		136 849,76			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	495,52	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	144 482,81	144 482,81	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 899,29	36 145,66	7 847,69	1 905,94
Total des recettes financières		190 382,10	181 123,99	7 847,69	1 410,42
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		190 382,10	181 123,99	7 847,69	1 410,42
021	Virement de la section d'exploitation (2)	178 070,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	113 000,00	112 736,23		263,77
041	Opérations patrimoniales (2)	37 000,00	36 145,66		854,34
Total des recettes d'ordre d'investissement		328 070,00	148 881,89		179 188,11
TOTAL		518 452,10	330 005,88	7 847,69	180 598,53
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	24 519,24		24 519,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	193 134,40		193 134,40
66	Charges financières	34 777,96	0,00	34 777,96
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	112 736,23	112 736,23
	Dépenses d'exploitation - Total	252 931,60	112 736,23	365 667,83

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

365 667,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	46 507,58	46 507,58
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	97 523,54	0,00	97 523,54
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 010,54	0,00	5 010,54
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	36 145,66	36 145,66
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	102 534,08	82 653,24	185 187,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

136 849,76

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

322 037,08

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	532 603,69		532 603,69
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	46 507,58	46 507,58
	Recettes d'exploitation - Total	532 603,69	46 507,58	579 111,27

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

236 178,06

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

815 289,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	495,52	36 145,66	36 641,18
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 145,66	0,00	36 145,66
28	Amortissements des immobilisations		112 736,23	112 736,23
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	36 641,18	148 881,89	185 523,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

144 482,81

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

330 005,88

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	195 600,00	24 295,80	223,44	0,00	171 080,76
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 300,00	393,48	0,00	0,00	906,52
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	172 000,00	23 606,44	223,44	0,00	148 170,12
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	300,00	295,88	0,00	0,00	4,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	214 830,00	176 968,52	16 165,88	0,00	21 695,60
658	Charges diverses de la gestion courante	214 830,00	176 968,52	16 165,88	0,00	21 695,60
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		410 430,00	201 264,32	16 389,32	0,00	192 776,36
66	Charges financières (b)(5)	35 600,00	30 601,93	4 176,03	0,00	822,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 000,00	35 216,96	0,00	0,00	783,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-400,00	-4 615,03	4 176,03	0,00	39,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
022	Dépenses Imprévues (exploitation) (f)	33 078,06				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		480 108,06	232 366,25	20 565,35	0,00	227 176,46
023	Virement à la section d'investissement	178 070,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	113 000,00	112 736,23			263,77
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	113 000,00	112 736,23			263,77
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		291 070,00	112 736,23			178 333,77
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		291 070,00	112 736,23			178 333,77
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		771 178,06	345 102,48	20 565,35	0,00	405 510,23

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	4 176,03
Montant de l'exercice 2015	4 615,03
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	-439,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	488 000,00	368 389,69	164 214,00	0,00	0,00
704	Travaux	48 000,00	129 824,39	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	440 000,00	238 565,30	164 214,00	0,00	37 220,70
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		488 000,00	368 389,69	164 214,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		488 000,00	368 389,69	164 214,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	47 000,00	46 507,58			492,42
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	47 000,00	46 507,58			492,42
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		47 000,00	46 507,58			492,42
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		535 000,00	414 897,27	164 214,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		236 178,06				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	172 502,34	5 010,54	47 086,11	120 405,69
2315	Installations, matériel et outillage techniques	172 502,34	5 010,54	47 086,11	120 405,69
Total des dépenses d'équipement		182 502,34	5 010,54	47 086,11	130 405,69
16	Emprunts et dettes assimilées	98 000,00	97 523,54		476,46
1641	Emprunts en euros	98 000,00	97 523,54		476,46
020	Dépenses imprévues (Investissement)	17 100,00			
020	Dépenses Imprévues (investissement)	17 100,00	0,00		17 100,00
Total des dépenses financières		115 100,00	97 523,54	0,00	17 576,46
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		297 602,34	102 534,08	47 086,11	147 982,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	47 000,00	46 507,58		492,42
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	47 000,00	46 507,58		492,42
139111	Agence de l'eau	2 200,00	2 159,11		40,89
139118	Autres	6 310,00	6 303,35		6,65
13913	Départements	37 990,00	37 620,39		369,61
13918	Autres	500,00	424,73		75,27
041	Opérations patrimoniales (7)	37 000,00	36 145,66		854,34
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	37 000,00	36 145,66		854,34
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		84 000,00	82 653,24		1 346,76
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		381 602,34	185 187,32	47 086,11	149 328,91
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015			136 849,76		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	144 482,81	144 482,81	0,00	0,00
1068	Autres réserves	144 482,81	144 482,81	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	495,52	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	495,52	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 899,29	36 145,66	7 847,69	1 905,94
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	45 899,29	36 145,66	7 847,69	1 905,94
Total des recettes financières		190 382,10	181 123,99	7 847,69	1 410,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		190 382,10	181 123,99	7 847,69	1 410,42
021	Virement de la section d'exploitation	178 070,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	113 000,00	112 736,23		263,77
281351	Bâtiments d'exploitation	2 200,00	2 081,09		118,91
281532	Réseaux d'assainissement	110 800,00	110 655,14		144,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		291 070,00	112 736,23		178 333,77
041	Opérations patrimoniales (6)	37 000,00	36 145,66		854,34
2315	Installations, matériel et outillage techniques	37 000,00	36 145,66		854,34
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		328 070,00	148 881,89		179 188,11
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		518 452,10	330 005,88	7 847,69	180 598,53
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Mairie de Haute-Goulaine - 44 - Assainissement de Haute-Goulaine

CA 2016

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et, sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					1 670 033,29									
11051944	DEXIA CREDIT LOCAL	27/12/2000			1 670 033,29									
85-0138056	CAISSE D'EPARGNE ECLUREUIL	24/12/2001		01/03/2002	183 577,80 F	F		4,95	5,043		T	P	N	A-1
MIN206081EUR021	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/12/2002		25/04/2002	319 076,00 F	F		4,98	5,053		T	P	N	A-1
MIN206081EUR021	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/12/2002		01/06/2003	250 000,00 F	F		4,75	4,855		M	P	N	A-1
38601 000100329	CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE	02/02/2006		01/01/2004	116 000,00 F	F	E6m	2,89	2,929		M	P	N	A-1
MIN245242EUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	22/01/2007		25/03/2007	100 000,00 R	R	E3m	3,28	3,321		T	P	N	A-1
1300000000025491	CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE	19/10/2011		01/03/2008	229 000,00 R	R	E6m	3,65	3,7		T	P	N	B-1
811-10032908	CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE	21/04/2015		20/02/2012	130 000,00 F	F		3,82	3,978		T	P	N	A-1
MON503888EUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2015		05/12/2015	210 000,00 F	F		1,8	1,612		T	X	O	A-1
Total général				01/10/2015	152 379,49 F	F		3,58	3,829		T	P	N	A-1
					1 670 033,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		979 805,86					97 523,54	35 216,96	0,00	4 176,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		979 805,86					97 523,54	35 216,96	0,00	4 176,03
11051944	N	0,00		56 987,72	5,00 F		4,95		9 806,12	3 125,16	0,00	234,99
85.0136056	N	0,00		118 058,18	5,08 F		4,98		18 889,27	6 345,97	0,00	1 055,35
MIN206081EUR021	N	0,00		114 667,30	6,42 F		4,75		13 547,41	5 809,16	0,00	469,02
MIN206081EUR021	N	0,00		48 284,99	7,00 R	E6m	0 009		6 144,91	35,67	0,00	0,37
36801 000100329	N	0,00		69 409,48	15,00 R	E3m	2 28		3 527,91	1 633,01	0,00	26,38
MIN245242EUR	N	0,00		169 158,00	16,00 R	E3m	3 65		7 855,51	6 455,54	0,00	614,52
130000000025491	N	0,00		74 532,72	5,17 F		3 92		12 546,28	3 230,56	0,00	332,75
811-10032908	N	0,00		185 546,81	8,75 F		1 6		19 601,52	3 165,16	0,00	214,41
MON503888EUR	N	0,00		145 180,66	15,83 F		3 59		5 794,81	5 415,73	0,00	1 328,24
Total général		0,00		979 805,86					97 523,54	35 216,96	0,00	4 176,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévu pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A 1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCR101507/IC du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnelle d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
MIN245242EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	229 000,00	169 158,00	1	25,00				0,00 0		3,65	6 455,54	0,00	17,26 %
TOTAL B		229 000,00	169 158,00									6 455,54	0,00	17,26 %
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		229 000,00	169 158,00									6 455,54	0,00	17,26 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices infatigable française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	82,74%					
	Montant en euros	810 647,86					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	17,26%					
	Montant en euros	189 158,00					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, teneur, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A.1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																Annuité de l'exercice	
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Mairie de Haute-Goulaine - 44 - Assainissement de Haute-Goulaine

CA 2016

IV - ANNEXES

IV

A1.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat Initial	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Contrat renégocié	Taux act.	Contrat Initial	Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	ICNE de l'exercice

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	21532 Réseaux d'assainissement	50	26/03/1993

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		162 100,00	144 031,12
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		98 000,00	97 523,54
1641	Emprunts en euros	98 000,00	97 523,54
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		64 100,00	46 507,58
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	47 000,00	46 507,58
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 100,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 100,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	144 031,12	47 086,11	136 849,76	327 966,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		336 969,29	148 881,89
Ressources propres externes de l'année (a)		45 899,29	36 145,66
2762	Autres immobilisations financières	45 899,29	36 145,66
Ressources propres Internes de l'année (b)(6)		291 070,00	112 736,23
281351	Amortissement des immobilisations	2 200,00	2 081,09
281532	Amortissement des immobilisations	110 800,00	110 655,14
021	Virement de la section d'exploitation	178 070,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	148 881,89	7 847,69	0,00	144 482,81	301 212,39

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 327 966,99
Ressources propres disponibles	IV 301 212,39
Solde	V = IV - II (3) -26 754,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

A9.1

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/01/2016	Travaux assainissement 2016	2 504,98	0,00	50
25/02/2016	Travaux assainissement 2016	2 505,56	0,00	50
18/04/2016	Travaux assainissement 2015	-34 523,45	0,00	50
24/11/2016	Travaux assainissement 2016	-835,10	0,00	50
24/11/2016	Travaux assainissement 2015	-787,11	0,00	50
28/11/2016	Travaux assainissement 2016	-495,52	0,00	50
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
Divers				
			0,00	
TOTAL GENERAL		-31 630,64	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - Assainissement de Haute-Goulaine

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	771 178,06	365 667,83	0,00	365 667,83
RECETTES	771 178,06	815 289,33	0,00	815 289,33
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	518 452,10	322 037,08	47 086,11	369 123,19
RECETTES	518 452,10	330 005,88	7 847,69	337 853,57

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	771 178,06	365 667,83	0,00	365 667,83
RECETTES	771 178,06	815 289,33	0,00	815 289,33
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	518 452,10	322 037,08	47 086,11	369 123,19
RECETTES	518 452,10	330 005,88	7 847,69	337 853,57
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	1 289 630,16	687 704,91	47 086,11	734 791,02
TOTAL AGREGE DES RECETTES	1 289 630,16	1 145 295,21	7 847,69	1 153 142,90

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser